

(p. 18). Pour y parvenir, l'auteur se réfère à des recueils de sources, études, collectes de témoignages et photographies. L'angle d'approche choisi fournit une analyse sur le long terme, des origines à nos jours, mais également discontinue et fragmentaire.

L'ouvrage se découpe en six parties chronologiques et thématiques. La première, « Commencements », revient sur la constitution géologique et végétale du Larzac. Très tôt, plusieurs peuplements s'y installent, comme en témoignent les vestiges de campements, de sépultures ou de statues. La deuxième partie, « À la croisée des mondes », couvre la période de l'Antiquité jusqu'à la Révolution. Différents protagonistes, ayant diverses manières d'appréhender l'espace, investissent le plateau au fil des siècles, tels que des potiers, des Templiers, des Calvinistes et des hommes et femmes touchés par la pauvreté. Les dernières parties sont axées sur les 19^e, 20^e et 21^e siècles. La troisième, « Des brebis et des femmes », s'intéresse aux relations de pouvoir développées sur le causse, au cœur desquelles se trouve la brebis. Elle est la ressource nécessaire à l'élevage ovin (soumis au pouvoir pastoral) et aux industries fromagère ou gantière (pouvoir industriel). La quatrième partie, « Le temps des camps », démontre que le Larzac s'apparente aussi à une zone de relégation et d'incarcération, avec la présence successive de colonies, de régiments ou de camps. Durant les années 1968, le Larzac est *a contrario* le point de départ d'un soulèvement paysan contre l'extension du camp militaire, étudié dans une cinquième partie, « La cause du causse ». La lutte est nationale, voire mondiale, et se solde par un abandon du projet. Enfin, la sixième partie « Nouvelles "gouvernances", nouveaux modes de vie » démontre qu'aujourd'hui le Larzac reste le terrain de nombreuses actions militantes et devient une attraction touristique multiple.

Ainsi, l'ouvrage tient ses promesses tant il nous livre une histoire riche et plurielle du Larzac et de son peuple, animé par un désir constant de vivre-ensemble aux différentes échelles géographiques. Bien que cette histoire soit difficilement saisissable pour l'historien, l'auteur s'en sort avec brio.

Il accorde une place importante au soulèvement paysan des années 1970, une centralité qu'il justifie au gré des chapitres et dans la cinquième partie. En effet, héritière des combats précédents comme celui des femmes, cette lutte – typique des années 1968 – fait converger des mobilisations et des territoires vers un but commun : celui d'affirmer « un autre rapport aux autres, une forme collective et authentique d'existence » (p. 248). Le plateau du Larzac, en devenir puisque sans cesse en mouvement, continuera, nous l'espérons, de faire couler beaucoup d'encre.

Justine Zeller

BERTILE WILFRID, ÈVE PROSPER, GAUVIN GILLES et VITALE PHILIPPE, *Les Enfants de la Creuse. Idées reçues sur la transplantation de mineurs de La Réunion en France*, Paris, Le Cavalier Bleu, « Idées reçues », 2021, 136 p., 12 €.

Du début des années 1960 au début des années 1980, la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) de La Réunion a transféré en métropole plus de 2 000 enfants. L'objectif était de soulager la démographie galopante de l'île dans un contexte de marasme économique, tout en offrant aux intéressés l'espoir d'une vie meilleure. Facilitée par le fait que La Réunion, ancienne « île à sucre », était un département depuis 1946, l'opération s'est déroulée dans une quasi-indifférence, alors que les rapports et les témoignages affluaient sur son échec annoncé.

En 2002, un ex-pupille porte plainte contre l'État. Les médias s'emballent. Un rapport est commandé à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). L'affaire commence à intéresser les chercheurs. En 2014, à l'instigation de la députée socialiste Éricka Bareigts (future ministre des Outre-mer), l'Assemblée nationale adopte une résolution reconnaissant que l'État a « manqué à sa responsabilité morale » envers les enfants. En l'espace d'une dizaine d'années, un objet d'histoire est né, mais les polémiques ne s'éteignent pas pour autant.

C'est dans ce contexte qu'une commission d'information et de recherche historique est mandatée, en 2016, sous la présidence du sociologue Philippe Vitale, pour établir « un tableau précis des populations concernées ». Son rapport, remis en 2018, est aujourd'hui publié aux éditions Le Cavalier bleu, dans la collection « Idées reçues » destinée à démonter les clichés et à rectifier les raccourcis.

Quand l'opération a-t-elle débuté ? En 1962, soit un an avant la création du Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer (BUMIDOM) et l'élection de Michel Debré comme député de La Réunion. Quel a été le rôle de ce dernier ? Les élites réunionnaises envisageaient depuis longtemps un transfert de population, mais l'ancien Premier ministre a mis « toute son autorité pour [lui] donner un élan et une ampleur considérables ». S'agit-il d'une « traite à rebours » ? Non, car 42 % des pupilles étaient désignés comme des « Petits Blancs ».

Bien que les zones rurales dépeuplées aient été fortement sollicitées, la quasi-totalité de l'espace national a accueilli des enfants réunionnais (83 départements sur 95). Ce constat montre à la fois l'importance de l'opération, sur le plan tant matériel que symbolique, et la difficulté qu'il y a à la nommer. Car l'expression « enfants de la Creuse », qui donne son titre à l'ouvrage, est manifestement trop restreinte, même si le département limousin a recueilli 10 % de l'effectif total.

De même, faut-il parler de « transplantation », de « transfert », de « migration contrainte » ? Certains sont allés jusqu'à évoquer une « déportation » (en plaçant toutefois le mot entre guillemets), comme la pédopsychiatre Myriam David, pour dénoncer la politique de placements dans les campagnes françaises.

Aujourd'hui, l'exil des enfants réunionnais nourrit documentaires, romans et bandes dessinées, après avoir suscité articles de presse, récits de vie et études scientifiques. Ce petit livre de synthèse a le mérite de faire le point sur un épisode crucial de l'histoire nationale, à l'intersection du social et du postcolonial.

Ivan Jablonka

LEFEBVRE CAMILLE, *Des pays au crépuscule. Le moment de l'occupation coloniale (Sabara-Sabel)*, Paris, Fayard, « Histoire », 2021, 352 p., 24 €.

Dans ce travail, l'auteur a choisi d'étudier le moment, bref, mais significatif, qui se situe entre l'arrivée des premiers détachements français dans la région de Zinder et d'Agadès, et leur implantation définitive (1898-1906), moment représenté métaphoriquement comme un « crépuscule » précédant « la grande nuit de la colonisation ».

Il faut d'abord rendre hommage à l'auteur pour avoir travaillé sur une documentation largement renouvelée. À une lecture approfondie des travaux déjà anciens sur le sujet, auxquels s'ajoutent les ouvrages plus récents, dus de plus en plus à des chercheurs africains, Camille Lefebvre a ajouté la consultation d'archives nombreuses. Les plus originales sont certainement les correspondances locales, rédigées en arabe, émises à la fois par des notables du pays et des officiers français, et mises en parallèle avec les archives coloniales.

Bien que l'histoire qui s'écrit ici se défende du reproche d'être euro-centrique, une place importante n'en est pas moins accordée aux militaires français, familiers à tous les connaisseurs de la chronique coloniale (Lamy, Voulet, Chanoine, Joalland, Meynier, Gouraud, etc.), et à leurs tirailleurs africains. Cependant, à côté de ces figures, une large place est donnée à leurs partenaires, les notables locaux, décrits dans leur complexité : souverains, fonctionnaires, marchands, dont les noms, moins familiers (Amadou Babba, Mili Menzou, Mallam Yaro) comptent tout autant. D'abord confrontés à une présence qu'ils peuvent croire peu durable, il leur faut envisager d'adapter leurs stratégies personnelles et familiales à la présence des nouveaux venus.

On doit insister sur la grande sensibilité de Camille Lefebvre à traduire les rapports humains : savoir expéditif et limité des officiers français appliqués aux sociétés locales, mais aussi relations entre certains d'entre eux et leurs épouses africaines ; accommodements des notables locaux, occupés à conserver leurs prérogatives ou à les élargir. C'est à propos de la question de l'esclavage que s'exprime toute l'ambiguïté des rapports : à